



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Caisse des Dépôts accompagne le Conseil régional Nord – Pas de Calais pour financer le développement de son territoire

Paris, le 31 janvier 2012 - Daniel Percheron, Sénateur et Président du Conseil régional Nord – Pas de Calais, et Benjamin Dubertret, Directeur des Fonds d'épargne de la Caisse des Dépôts, ont signé plusieurs contrats de prêts pour financer des projets d'infrastructures de transports, de modernisation du patrimoine immobilier universitaire et pour la politique de la ville.

La Caisse des Dépôts mobilise en faveur de la Région 375 M€ de financements sur fonds d'épargne pour accompagner des projets structurants à l'échelle du territoire. Les prêts sur fonds d'épargne, qui s'appuient sur la ressource de l'épargne réglementée (livret A, LDD, LEP), permettent d'octroyer des prêts de longue durée à des taux préférentiels pour des emplois d'intérêt général.

1. Financement des infrastructures durables

Dans le cadre de l'enveloppe de 8 Md€ pour la période 2009-2013 dédiée aux infrastructures durables, la Caisse des Dépôts a mis en place deux prêts sur fonds d'épargne au profit de la Région Nord – Pas de Calais pour le financement de projets d'infrastructures de transport, d'une part, et de projets de modernisation du patrimoine immobilier universitaire, d'autre part.

- Un premier prêt d'un montant de 228,6 M€, sur la période 2011-2015, permettra le financement d'infrastructures ferroviaires, d'opérations de mise en accessibilité de gares aux personnes à mobilité réduite, la création de pôles d'échanges multimodaux, la réalisation de projets de transport en commun en site propre (TCSP) et des opérations d'investissement sur le réseau de voies navigables de la région.
- Un second prêt d'un montant de 38,6 M€ sur la période 2011-2015, contribuera au financement de trois *learning centers*, dédiés à l'innovation (Université Lille 1), à l'archéologie et à l'égyptologie (Université Lille 3) et aux faits religieux (Vaucelles) ; la construction du bâtiment de recherche du Campus international pour la sécurité et l'intermodalité des transports (CISIT) ainsi que plusieurs opérations inscrites au contrat de projet Etat-Région 2007-2012 (notamment un bâtiment dédié à l'Institut Européen Génomique du Diabète et l'opération de relogement de l'Institut d'Etudes Politiques de Lille).

2. Financement de la politique de la ville

La Caisse des Dépôts est un acteur historique du renouvellement urbain de par la mobilisation de ses ressources propres et par le financement sur fonds d'épargne. Historiquement mobilisée sur le sujet de la politique de la ville, la Région Nord – Pas de Calais s'est engagée depuis plusieurs décennies dans une large coopération avec les collectivités locales, pour améliorer les conditions de vie des habitants et assurer aux territoires urbains un développement équilibré.

Dans le cadre de la convention régionale Etat-Région-ANRU portant sur la période 2005 – 2013, la Région Nord – Pas de Calais mobilise 310 M€ destinés à soutenir les projets de rénovation complexes qui regroupent des opérations centrées sur le logement et son articulation avec les espaces publics, les aménagements et les équipements publics, la gestion urbaine de proximité.

Dans ce cadre, la Caisse des Dépôts a mobilisé en faveur de la Région des prêts renouvellement urbain (PRU) permettant le financement des contributions que la Région octroie aux collectivités locales dans le cadre des opérations de renouvellement urbain :

- un premier prêt d'un montant de 42 M€ au titre des opérations conduites en 2011 ;
- un second prêt d'un montant de 25,7 M€ au titre des opérations planifiées en 2012.

3. Financement exceptionnel des investissements 2011

Enfin, à la demande des pouvoirs publics, la Caisse des Dépôts a mobilisé en novembre 2011, une enveloppe de 3 milliards d'euros, complétée d'une deuxième enveloppe de 2 milliards d'euros, afin de répondre aux besoins de financement des opérations d'investissement des collectivités territoriales, au titre de leurs budgets d'investissement 2011 et 2012.

Dans ce cadre, la Caisse des Dépôts a mobilisé 40 M€ de prêts sur fonds d'épargne pour répondre aux besoins de financement des opérations d'investissement de la Région au titre de l'exercice budgétaire 2011.

A propos du groupe Caisse des Dépôts :

La Caisse des Dépôts est un investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique du pays. Elle gère une partie de l'épargne des Français, dont le livret A, ainsi que les fonds des professions juridiques, en particulier des notaires. Elle verse la retraite d'1 Français sur 5.

La Caisse des Dépôts apporte des solutions durables et invente en permanence de nouvelles manières d'appuyer les politiques publiques nationales et locales. Elle anticipe, innove et adapte ses activités pour répondre aux défis de demain. Elle s'est fixée quatre priorités : le logement, les universités, les petites et moyennes entreprises et le développement durable.

Au cœur de la Caisse des Dépôts, le fonds d'épargne est l'instrument irremplaçable qui permet le financement au meilleur coût du logement social, de la politique de la ville et des équipements de l'aménagement du territoire.

A propos de la Région Nord-Pas de Calais :

Le partenariat mené entre la Région Nord-Pas de Calais et la Caisse des Dépôts s'inscrit dans une stratégie de diversification de ses sources de financement, qui permet à la Région de nouer une nouvelle relation avec un partenaire bancaire partageant les valeurs régionales.

Grâce à la contractualisation de ces prêts, la Région sécurise une part importante de ses financements dans un contexte de raréfaction de l'offre bancaire, tout en optimisant ses charges financières. En effet, ces prêts reposent sur des indexations simples mais offrant des niveaux de marge inférieurs à ceux auxquels la Région a accès actuellement.

Contact presse CDC : Dominique Mirada – 03 20 14 19 60 – dominique.mirada@caissedesdepots.fr

Contact presse Région Nord-Pas de Calais: Jean-Jacques Treels – 03 28 82 61 02 – jj.treels@nordpasdecals.fr